

GRAND PRIX JEUNES
GOLF D'AIX en PROVENCE
22 et 23 juin 2019

REGLEMENT

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12, Benjamins et Minimes.

Le champ sera limité à 144 joueur(se)s

Quotas par catégories : U12F : 21 / U12G : 36 / BF : 18 / BG : 33 / MF : 9 / MG : 15
+ 12WC

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible.

Départ du 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index par catégorie, ceux du 2^{ème} jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour dans chaque catégorie

Classement pour chacune des 6 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par écrit **avant le vendredi 7 juin 2019**, accompagnés des droits d'inscription : **40€** (Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement).

Golf d'Aix en Provence - 1335 Chemin de Granet - 13090 Aix en Provence

Tél. : 04.42.29.63.69

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque catégorie.

Prix aux 1^{er} et 2^{ème} Brut de chaque catégorie.

COMITE DE L'EPREUVE

Arbitre - Directrice du Tournoi : Denise MOYA

Arbitre : Jacques ROBERGE

Directeur Golf : Michel SARKISSIAN